

Solidaires en action N° 81

Le 14 juillet 2012

PSA : exploité-es durant des années puis jeté-es à la rue ?

Le groupe PSA annonce, lors d'un CCE tenu le 12 juillet, un plan de restructuration qui prévoit notamment la fermeture du site de PSA Aulnay et la suppression de 8 300 emplois, dont 6 500 seraient des « départs imposés » qui prendraient différentes formes.

La filière automobile illustre les impasses de la logique capitaliste qui, pour augmenter les profits, sacrifie les emplois et les salaires. Le contexte des politiques d'austérité dans l'ensemble de l'Europe aggrave la situation et accentue la récession. A cela s'ajoute de mauvais choix stratégiques, comme ceux de PSA, qui conduisent à des désastres sociaux où ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui sont en jeu, en prenant en compte les nombreux salarié-es des entreprises sous-traitantes : Sevelnord, Lear, Trigo...

Sans droit de véto des Comités d'Entreprise contre les licenciements collectifs, sans législation contraignante contre les licenciements, qu'ils soient boursiers ou pas, les plans sociaux vont continuer à être la seule variable d'ajustement du patronat. La simple « force de dissuasion », position défendue par le Ministère du redressement productif, vient de connaître son premier échec.

Les salarié-es, par leur mobilisation, demandent à la famille PSA de revenir immédiatement sur sa décision et ont décidé d'appeler au blocage illimité de la production sur l'usine de PSA Aulnay. Ils interpellent également le Premier Ministre et le Ministre du redressement productif pour qu'ils prennent leur responsabilité afin :

- de mettre en place un plan d'ensemble de la filière automobile assurant l'avenir et maintenant tous les emplois du secteur, notamment à PSA (en intégrant les sous-traitants) ;
- d'imposer un plan national d'innovation et de développement de « l'automobile du futur », intégrant les impératifs écologiques ;
- de mettre en place un fonds patronal mutualisé, financé par les entreprises du secteur de l'automobile (Renault, Toyota, etc.) pour maintenir l'activité.

Grève victorieuse des intérimaires

Durant 5 jours, et à la veille de l'annonce dramatique pour les milliers de salarié-es de PSA Aulnay et des sous-traitants, les intérimaires de l'atelier peinture-cabine de l'usine PSA ont fait grève. C'est l'un des secteurs les plus durs de l'usine à Aulnay Sous Bois, avec des conditions de travail pénibles (masques et bombonnes de 5 kg sur le dos toute la journée). Si des intérimaires se sont mis en grève, c'est qu'avec la menace de fermeture de l'usine, ils seront les premiers à être virés... Cette lutte a fait reculer la direction car elle a perdu des millions d'euros (1500 voitures n'ont pu sortir de l'usine). Cela peut donner de l'espoir à l'ensemble des travailleurs de PSA.

Les intérimaires de l'atelier peinture ont gagné :

- ➔ Le renouvellement de leurs contrats du 1^{er} octobre au 31 janvier 2013.
- ➔ Le paiement du chômage technique de la dernière semaine d'août.
- ➔ Le paiement d'un tiers des jours de grève
- ➔ De plus, Abdallah Bahi, délégué SUD, qui était menacé de licenciement, a obtenu son reclassement après 15 jours de grève de la faim et une solidarité sans précédent de l'ensemble des salarié-es.

Sanofi : l'argent public finance les suppressions d'emplois !

La direction de Sanofi a officialisé le 5 juillet une nouvelle restructuration, avec suppressions d'emplois, notamment dans le secteur Recherche et Développement. Depuis 8 ans, la visite médicale du groupe a été saignée à blanc, l'outil industriel a été démantelé, ... pas une seule année sans un « Plan de Sauvegarde de l'Emploi » ! La rengaine est toujours la même : assurer l'avenir en « sauvegardant » la compétitivité. Cela se traduit toujours par des suppressions de postes, des fermetures de sites, des plans d'économies pluriannuels de plusieurs milliards d'euros ... Dans le même temps, **Sanofi profite sans vergogne de la manne de fonds publics au travers du crédit impôt-recherche...** Sanofi procède à des rachats d'actions qui se traduisent par des milliards d'euros sacrifiés pour soutenir de façon artificielle le cours de l'action. SUD Chimie Pharma revendique :

- Une recherche dotée de moyens et guidée par les besoins en termes de santé publique.
- Une production de médicaments respectueuse de l'environnement et de la sécurité des travailleurs/ses.
- L'arrêt de tous les plans sociaux.
- Des mesures qui interdisent aux multinationales de laminer la vie de milliers de travailleurs/ses, notamment en modifiant la législation concernant le « licenciement pour motif économique », la justification économique n'étant quasiment jamais prouvée, en contrôlant l'octroi des aides publiques, en interdisant les manœuvres spéculatives telles que le rachat d'actions qui détruit concrètement les ressources de l'entreprise.

Chiffre d'affaires : + 21% en 4 ans
Résultat net + 38% en 4 ans
Dividendes versés aux actionnaires +100% en 7 ans

Les salarié-es de Toulouse ont bien des raisons de se mettre en grève contre la fermeture de leur site !



Conférence sociale : et maintenant ?

La Conférence sociale, tenue les 9 et 10 juillet, a été voulue par le Président de la République comme un grand moment de « dialogue social », pour rompre avec la méthode du gouvernement précédent, marquée par le mépris et le refus de toute véritable négociation (rappelons le dossier des retraites en 2010). Ces deux journées constituent effectivement l'ouverture d'un espace de débat entre le gouvernement, les organisations syndicales, le patronat et les représentants des collectivités territoriales.

L'ouverture n'a pourtant pas été totale : l'Union syndicale Solidaires n'a pas eu accès à tous les débats, des associations représentatives du mouvement social (mouvements de chômeurs, mouvements féministes...) n'ont pas été invitées, alors qu'elles sont directement concernées par les thèmes discutés.

Cette conférence sociale s'est conclue par une « feuille de route » conséquente par la diversité des sujets. Mais au-delà de la question de méthode, reste la question des choix à faire, des orientations à donner par le gouvernement face aux urgences sociales. Au-delà des débats programmés, des mesures immédiates s'imposent : revalorisation substantielle du SMIC, des minimas sociaux, des bas salaires, arrêt des suppressions d'emplois du secteur public, réquisition des logements vides...

Emploi, formation, salaires et pensions, égalité entre les femmes et les hommes, conditions de travail, redressement productif, protection sociale, services publics : ces questions appellent des réponses ambitieuses opposées à celles mises en œuvre précédemment. Partage des richesses, égalité des droits et accès de toutes et tous à ces droits fondamentaux doivent être des priorités. Cela nécessite de ne plus laisser les marchés financiers imposer leur diktat sur les choix économiques et sociaux. De ce point de vue, nous regrettons que le premier défi cité par le Président de la République ait été celui du redressement des comptes publics et de la charge de la dette, sans s'interroger sur celle-ci (ses réalités, sa légitimité, son montant, à qui elle profite...). Les lettres de cadrage, adressées aux différents ministres, pour la préparation du budget 2013 s'inscrivent dans la réduction des dépenses publiques. Ces orientations sont porteuses de récession, d'inégalités sociales, non de relance et de justice sociale. Alors qu'il y aurait besoin de créations massives d'emplois, l'annonce de la stabilité de l'emploi public signifie un trait tiré sur les dizaines de milliers de suppressions des dernières années et des redéploiements entre ministères.

Ces orientations pèseront sur les suites réservées aux questions ouvertes par la Conférence sociale (retraites, revalorisations du SMIC, sécurisation de l'emploi, avenir des services publics, égalité professionnelle femmes/hommes...). Le financement de la protection sociale est un des grands chantiers de la « feuille de route ». L'Union syndicale Solidaires refuse que ce débat soit posé à travers le (mauvais) prisme du « coût du travail », leitmotiv permanent du patronat. Le financement actuel ne pèse pas sur les salaires mais sur les profits et son basculement sur la CSG reviendrait à toucher directement le pouvoir d'achat des salarié-es puisque plus de 70 % des recettes de la CSG sont générés par les salarié-es.

L'objectif fixé par F. Hollande de construire du « compromis positif », dans ce contexte d'austérité, va se heurter aux positions patronales qui veulent plus de déréglementation du droit du travail, de flexibilité, de baisses des cotisations sociales et même l'inscription dans la Constitution de la « liberté d'entreprendre », en réalité la liberté d'exploiter celles et ceux qui travaillent !

Pour l'Union syndicale Solidaires, il faudrait au contraire un encadrement plus important des entreprises : fiscalité favorisant l'investissement et les salaires (plutôt que les actionnaires), responsabilité des grands groupes donneurs d'ordre vis-à-vis de leurs sous-traitants, droits nouveaux pour les salarié-es et les représentant-es dans les CE...

L'Union syndicale Solidaires participera aux débats issus de la Conférence sociale et y portera ses revendications. **L'Union syndicale Solidaires considère qu'il y a nécessité dans les semaines et mois qui viennent que les salarié-es se fassent entendre sur leurs revendications. Sans mobilisation dans les entreprises et les services publics, il n'y a aura pas de « compromis positif » favorable aux salarié-es, aux jeunes, aux chômeurs/chômeuses et aux retraité-es !**

Hôpital de Corbeil (91) : 8 jours de grève pour l'emploi

Les personnels du service d'orthopédie du Centre Hospitalier Sud Francilien, soutenus par l'intersyndicale SUD Santé Sociaux, FO et CGT, ont fait grève du 26 juin au 4 juillet. Infirmier-es et aides soignant-es revendiquaient le maintien de trois postes supprimés par la direction à partir du 1^{er} septembre, le remplacement de tou-ttes les aides soignant-es (congés maternité, mutation, congés formation, etc.) et l'acquisition d'un équipement adapté pour le transport des patient-es.

Après une semaine des grèves, des avancées ont été actées :

- ⇒ acquisition en septembre d'un équipement adapté pour la mobilité des patient-es ;
- ⇒ étude pour renforcer les effectifs de nuit d'un-e infirmier-e supplémentaire ;
- ⇒ **maintien des tous les postes infirmiers du service** ;
- ⇒ **remplacement des aides soignantes en congés maternité et le recrutement d'un-e d'aide soignant-e** en septembre ;
- ⇒ l'effectif sera réévalué en fonction de l'activité du service lors d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité en octobre.

Notre Dame des Landes (44) : un projet inutile

2000 ha de terres agricoles seraient massacrés si le projet d'aéroport se concrétisait. Ces 2000 hectares en moins dans le bassin laitier de Notre Dame des Landes ce sont 600 emplois qui disparaissent. Autour d'un-e exploitant-e agricole se greffent six emplois : ouvrières et ouvriers de fermes et de CUMA, de l'industrie laitière, d'entretien-vente de machines-outils, vétérinaires, etc. 100 exploitant-es disparaîtraient avec ce projet, soit 600 emplois pérennes.

Le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, c'est la disparition de 600 emplois ! Les terres agricoles sont l'outil de travail de plusieurs centaines de salarié-e-s agricoles (fermes, coopératives, usines de transformation et de conditionnement). Ces terres nourricières, travaillées depuis des siècles, doivent poursuivre leur vocation : nourrir les populations alentour. Pourtant, d'année en année, cet outil se réduit. La Loire Atlantique est dans le peloton de tête de la stérilisation des terres agricoles : 16% des terres du département sont déjà bétonnées.

Création d'emplois ? Nous ne sommes pas dupes ! Le transfert de l'activité aéroportuaire du sud au nord du département, à notre époque de crise écologique (la capacité de NDDL ne serait pas supérieure à celle de Nantes Bouguenais !) n'impliquera pas d'augmentation du personnel aéroportuaire, mais une diminution comme chaque « modernisation ». Les entreprises (Vinci) de construction s'engagent verbalement à « favoriser » la main d'œuvre locale mais nous savons bien que le chantier terminé, les ouvriers repartiront sur d'autres chantiers. Ceux qui prétendent que ce projet sera source de nombreux emplois nouveaux devraient prendre en compte le solde des emplois. Ne perdons pas ceux qui sont liés à de l'économie locale.

L'aéroport de Notre Dame des Landes : un projet inutile imposé. Gourmand en argent public, néfaste pour l'environnement, l'économie et l'aménagement du territoire, ce projet est inutile. Le Grand Ouest est déjà sur-doté en équipements aéroportuaires. Nous ne pouvons pas accepter un tel gaspillage de l'argent public (pas perdu pour tout le monde !), tant de destructions économiques, écologiques et sociales pour servir les intérêts d'une entreprise privée de travaux dits publics.

Cet appel est lancé vers tous les syndicalistes, sur l'initiative de la **Confédération paysanne 44** et de **Solidaires 44**. Pour signer : solidaires44@orange.fr

Pompiers (69) : logements vendus, pompiers en garde à vue

Le 25 juin, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) devait entériner la vente de 250 logements de fonction. **Refusant l'abandon du patrimoine social, défendant les familles confrontées aux difficultés de trouver un logement et aux loyers excessifs, plusieurs syndicats dont SUD SDIS appelaient à une manifestation** devant la Préfecture où se tenait le C.A.

Pour se faire entendre du C.A., il fallait sauter par-dessus les grilles de la Préfecture ! Et c'est pour cela qu'un des pompiers présents ce 25 juin a été convoqué au commissariat et placé en garde à vue !

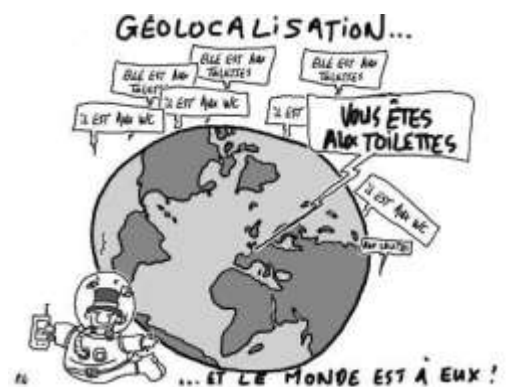


France Télécom : une nouvelle cage pour les salarié-es ?

Un boîtier pour quelle sécurité ? D'ici la fin de cet été 2012, ce sont quelques 500 véhicules de France Telecom qui devraient être équipés d'un boîtier électronique, avant que la totalité de la flotte du groupe ne le soit à son tour en 3 ans. La direction a annoncé qu'elle n'utiliserait de la fonction géo-localisation qu'en cas de vol... Alors que c'est le prétexte à la mise en place des boîtiers, la direction est incapable de répondre sur la réalité des vols de véhicules ces dernières années.

En fait, les salarié-es sont tenu-es de faire les cobayes pour démontrer toute l'efficacité d'une solution vendue par *Orange Business Services* qui permet de géo-localiser hommes ou femmes et matériels. Ce nouveau système de surveillance des salarié-es s'ajoute à ceux déjà existants. La gestion des plans de charge, le badgeage et bientôt la nouvelle carte professionnelle qui permettra même de connaître le détail des repas à la cantine. Tout contribue à enfermer les salarié-es dans une cage qui n'autorise aucune marge de manœuvre et accroît les pressions et le mal être au travail.

Cobayes pour Orange Business Services, non merci ! Cet outil est dédié à renforcer la productivité au travail. L'inculpation récente d'ex-dirigeants de France Télécom rappelle comment des organisations du travail tournées vers la rentabilité pour les profits des actionnaires sont dangereuses pour les femmes et les hommes. **La fédération SUD PTT a lancé une pétition pour que les salarié-es expriment massivement leur refus de devenir des cobayes au service d'Orange Business en refusant des outils qui vont menacer, les libertés.**



La Poste : encore une décision qui pénalise les usagers

Les usagers de la Banque Postale ont reçu une note les informant que les prélèvements différés sur carte bancaire à débit différé qui avaient lieu, contractuellement, le 5 du mois suivant, s'effectueront dorénavant le dernier jour ouvré du mois en cours.

Cette décision est dans la droite ligne de la politique cupide que pratiquent les dirigeant-es de la Banque Postale depuis quelque temps. Elle va générer plusieurs millions d'€ de trésorerie pour la banque en gagnant une semaine sur les débits. Les banquiers postaux n'en sont pas à leur coup d'essai, on rappellera l'épisode de la tentative de facturation de 35€ par compte inactif ou encore la pénalité de 0,65€ pour un sixième retrait dans le même mois en distributeur hors du réseau postal.

Cette décision unilatérale présente un caractère illégal puisqu'une convention, pour être modifiée ou dénoncée, doit recueillir l'accord des deux parties. Dans le cas présent, les client-es de la banque sont simplement « informé-es ». Les associations de consommateurs prennent d'ailleurs cet angle pour conseiller les usagers susceptibles de faire des recours. Sur le fond, **cette décision va en outre obliger les très nombreux usagers qui ont un budget serré à provisionner leurs comptes pour ne pas avoir de rejets de prélèvements ou payer des agios.** Nous sommes loin de l'image de « banque pas comme les autres, animée des valeurs postales de proximité et de service au plus grand nombre ».

Solidaires et la Fédération des Usagers des Transports et des Services Publics lancent une campagne commune.

Un courrier-type et un tract unitaire FUTSP/Solidaires sont mis à disposition des usagers de La Poste, pour exiger l'annulation de cette mesure.

La fédération SUD PTT dénonce fermement cette pratique qui consiste à mettre l'utilisateur devant le fait accompli en tablant sur un faible nombre de réclamations. **La Banque Postale est publique, sous contrôle de l'Etat qui aurait tout intérêt à s'inquiéter de l'empressement des patrons de La Poste à se débarrasser de leurs missions de banque sociale.**

Transport ferroviaire : Solidaires vote contre la privatisation

L'Union syndicale Solidaires, après examen avec la fédération SUD-Rail, émet un avis négatif sur le rapport présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). L'objet même de celui-ci est de définir « les modalités que pourrait revêtir une ouverture à la concurrence du transport ferroviaire régional de voyageurs ». Les directives européennes n'imposent rien dans ce domaine, jusqu'en décembre 2019. D'ici là, **nous considérons que la priorité est de s'opposer aux dérives libérales de l'Union européenne ; au contraire, le rapport propose de s'inscrire dans ce processus, d'en fixer le mode d'emploi et d'accélérer sa mise en œuvre !** Ce sont deux orientations fondamentalement différentes.

Le rapport du CESE s'inscrit dans le prolongement des orientations du précédent gouvernement, en organisant dès 2015 des « expérimentations » de la privatisation du transport ferroviaire régional de voyageurs. L'urgence serait pourtant de tirer le bilan, désastreux pour la société, de la privatisation du transport ferroviaire de marchandises ; cela conduirait à mettre un terme à cette fuite en avant qui comprend aussi la privatisation du transport ferroviaire international de voyageurs.

Le rapport suggère que la privatisation s'effectue sur de petits lots pour que le privé puisse s'implanter plus facilement, avec transfert de la propriété du matériel vers la Région pour que le privé n'ait pas à le fournir...

Le CESE propose d'élargir le nombre de salarié-es hors-statut au sein de l'EPIC SNCF (de ce qu'il en restera !) et de **lancer la privatisation sur 3 à 6 régions avant de poser la question des règles sociales** (comme cela a été fait pour le fret ferroviaire, avec les conséquences que l'on connaît en matière de dumping social !)

Enfin, ce rapport passe sous silence la question essentielle de l'organisation du système ferroviaire : **nous ne pouvons cautionner un texte qui n'émet pas d'avis sur l'indispensable réunification entre infrastructure et exploitation ferroviaires au sein de l'entreprise publique SNCF.**

Tout ce qui concerne le « cadre social » ressemble à de l'habillage destiné à faire passer la pilule de la privatisation, encore une fois présentée comme obligatoire et non-discutable, ce qui est un mensonge.

Lors de la séance plénière du Conseil Economique, Social et Environnemental du 27 juin, l'Union syndicale Solidaires, la Confédération paysanne ont voté « contre ». Les délégations CFDT, FO, FSU se sont abstenues.

Parmi celles et ceux qui ont voté « pour » et soutiennent l'avis et ses propositions, on trouve des délégations syndicales (CGT, UNSA, CFTC, CGC), tous les représentant-es patronaux (MEDEF, CGPME, FNSEA,...), les Chambres de commerce et d'industrie, des « personnalités qualifiées » comme Raymond Soubié l'ex-conseiller de Sarkozy,...

